



# Retoqué, le projet Grand Nord, menacerait l'équilibre commercial du Dunkerquois

PUBLIÉ LE 23/04/2013

Par BRUNO VERHEYDE - PHOTO ARCHIVES JEAN-CHARLES BAYON

Un coup de froid sur le Grand Nord et un pavé dans la mare du Puythouck ! Le 20 mars dernier, à la stupéfaction de leurs promoteurs, les deux imposants projets commerciaux (le premier à Petite-Synthe, le second à Grande-Synthe) étaient retoqués par la CNAC (Commission nationale d'aménagement commercial).



- 
- 

Depuis, les porteurs de ces deux projets attendaient la publication des motivations de la commission nationale afin d'envisager l'avenir. Sonnés, mais pas KO, les initiateurs du projet Grand Nord avaient, par la voix de Maurice-Jean Zwertvaegher, estimé que la décision ne signait pas la fin du projet, tout au plus un coup d'arrêt. « *Nous répondrons aux observations de la commission sur les points soulevés et en déposant un nouveau projet. Au pire, c'est trois-quatre mois perdus.* » [À l'époque](#), ignorant les points sur lesquels les membres de la commission allaient motiver leur refus, le responsable du promoteur BECI imaginait qu'il devrait revoir sa copie à la marge, sur des points relatifs au respect de l'environnement, aux aménagements autoroutiers, aux matériaux utilisés.

« **Impact négatif** »

Sereins, ils avaient noté que la CNAC ne les avait pas inquiétés sur la cohérence commerciale du projet qui, selon ses opposants, était pourtant de nature à fragiliser le commerce de proximité.

La surprise a donc dû être de taille à la lecture des motivations de la commission. La première remarque pointe en effet le risque de déséquilibre commercial. *« Compte tenu de son ampleur, de sa localisation et des activités envisagées, la réalisation du projet aura un impact négatif sur les activités des commerces traditionnels présents dans la zone de chalandise, notamment ceux de Coudekerque-Branche et de Dunkerque. »* La commission en profite également pour malicieusement relever l'incongruité d'un tel projet alors même que *« Dunkerque a sollicité des subventions au titre du FISAC pour une opération urbaine. »*

Ce Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce vise à aider les entreprises de commerce, d'artisanat et de services à s'adapter et à se fortifier. La CNAC a probablement estimé paradoxal ce désir de créer une concurrence à un secteur économique pour lequel on demande des subventions.

*« Je suis très surpris, nous a assuré hier Jo Dairin, vice-président de la CUD, chargé du développement économique. Auditionné le mois dernier par la commission, j'ai indiqué à ses membres que nous avons mis en place un comité de suivi qui avait pour but d'éviter l'arrivée au Grand Nord d'enseignes en concurrence avec les magasins de centre-ville. Concernant le FISAC, je suis également surpris car pour moi, il n'y a pas d'incompatibilité. »*

Pour justifier sa décision, la commission a également relevé *« qu'en termes de développement durable, la réalisation du projet se traduira par une imperméabilisation importante des sols ; que l'intégration du projet dans son environnement n'est pas harmonieuse ; que, pour une opération de cette ampleur, le traitement paysager est insuffisant. Ainsi, ce projet ne répond pas aux critères énoncés par le code de commerce. Les recours sont admis et le projet Grand Nord est refusé. »*

## **Détruire l'équilibre ?**

Une décision qui satisfait Pierre Pouwels, président de l'Union commerciale de Coudekerque-Branche. *« Dunkerque a un bon équilibre entre grandes surfaces, surfaces moyennes et commerce de proximité. Faire un tel projet reviendrait à détruire l'équilibre. Cette décision est une décision de bon sens. Il est rare que la CNAC tienne compte de l'argument économique. Mais ce projet était tellement aveuglément démesuré... Je pense que le projet aura du mal à aller à son terme. Il ne suffira pas de rajouter ici ou là quelques arbres. C'est le projet dans son ensemble qu'il faut repenser. Ou abandonner... »*

Pour Jo Dairin (*NDLR : en déplacement à l'étranger, Maurice-Jean Zwertvaegher était injoignable hier*), il n'est question que de retard. « *Plusieurs mois sans doute, le temps de bâtir un nouveau dossier que nous présenterons à la commission départementale, puis à la commission nationale.* » Au Grand Nord, le projet est donc gelé. Concernant celui du Puythouck, les conclusions de la CNAC n'étaient toujours pas connues, hier soir.